



5JTF 000265 12843
SIR_CERT02
CI 003395-00001776



ASS RIVERAINS RTE DEP 119 ARIEGE AUDE
M GILLES TANNEAU MAIRIE
42 RUE DU BARRY
11150 VILLASAVARY

Service Info Sirene
0972 72 6000 (prix d'un appel local)
Mèl : sirene-associations@insee.fr

A la date du 19/07/2018

Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	797 745 056
Identifiant SIRET du siège	797 745 056 00029
Désignation	ASS RIVERAINS RTE DEP 119 ARIEGE AUDE
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	05/09/2013

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	797 745 056 00029	Statut : Siège (de direction sans autres activités)
Adresse	MAIRIE 42 RUE DU BARRY 11150 VILLASAVARY	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	09/07/2018	
Effectif salarié à la prise d'activité	Non renseigné	

Mise à jour effectuée

Événement	création de l'établissement suite à un transfert
Date de l'événement	09/07/2018
Référence : déclaration n°	D00318411627 Transmise par INSEE - DIRECTION GENERALE

Attention : conservez précieusement ce document. Aucun duplicata ne pourra être délivré.



PREFECTURE DE L'AUDE

Direction de la Légalité et de la Citoyenneté
Bureau des Elections et des Affaires Générales - Associations
52, rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
Affaire suivie par Rose SGIAROVELLO
04.68.10.27.51

Le numéro W111003418
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W111003418

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de l'Aude

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **09 juillet 2018**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE

dans l'association dont le titre est :

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 119 EN ARIEGE ET AUDE

dont le nouveau siège social est situé : Mairie
42 rue du Barry
11150 Villasavary

Décision(s) prise(s) le(s) : **29 septembre 2017**

Pièces fournies : Procès-verbal
Statuts

Carcassonne, le 09 juillet 2018

le Préfet

Pour le Préfet et par délégation.
Le Chef du bureau des élections,
des libertés publiques et des affaires générales

Marc CHAMBAUD

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.



PREFECTURE DE L'AUDE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Elections et des Affaires Générales - Associations
52, rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
Affaire suivie par Marlène ARCIZET
04.68.10.27.51

Le numéro W111003418
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W111003418

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de l'Aude

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **05 septembre 2013**
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 119 EN ARIEGE ET AUDE


dont le siège social est situé : Salle Communale
Mairie
11270 Saint-Gaudéric

Décision prise le : **25 juin 2013**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Statuts

Carcassonne, le 05 septembre 2013

le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
l'attachée principale, chef du bureau


Marie-Hélène BENEZETH

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

139 - * Déclaration à la préfecture de l'Aude. **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE LABASTIDE ESPARBAIRENQUE**. *Objet*: assurer une bonne organisation technique de la chasse. Elle favorise sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre cyno-cynégétique, l'éducation cynégétique de leurs membres, la régulation des animaux nuisibles et veille au respect des plans de chasse, des plans de gestion ainsi que du schéma départemental de gestion cynégétique en y affectant les ressources appropriées en délivrant notamment des cartes de chasse temporaire. Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage. *Siège social*: mairie, impasse de la poste, 11380 Labastide-Esparbairénque. *Date de la déclaration*: 3 septembre 2013.

140 - * Déclaration à la préfecture de l'Aude. **AMICALE DU COLLEGE DE L'ALARIC**. *Objet*: entretenir un lien d'amitié et de convivialité entre les membres du personnel du collège de l'Alaric. *Siège social*: rue du collège, 11700 Capendu. *Date de la déclaration*: 5 septembre 2013.

141 - * Déclaration à la préfecture de l'Aude. **ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 119 EN ARIEGE ET AUDE**. *Objet*: développement d'activités le long de la D 119, faire de cet axe et des communes voisines un circuit touristique et culturel repéré par le plus grand nombre et apportant une plus-value économique, sociale et culturelle à la zone D119. *Siège social*: Salle Communale, mairie, 11270 Saint-Gaudéric. *Date de la déclaration*: 5 septembre 2013.

Modifications

142 - * Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **LES DROITS DES NON FUMEURS - LANGUEDOC ROUSSILLON**. *Siège social*: 30100 Alès. *Transféré ; nouvelle adresse*: 80, avenue des Foulquines, 11100 Narbonne. *Date de la déclaration*: 9 août 2013.

143 - * Déclaration à la préfecture de l'Aude. *Ancien titre*: COMITE DE L'AUDE DES ECHECS. *Nouveau titre*: **COMITE DES ECHECS DE L'AUDE - CE 11**. *Nouvel objet*: dans son ressort territorial qui ne peut être autre que celui défini par les services déconcentrés du Ministère chargé des Sports, le CE 11 met en oeuvre la politique générale de la Fédération Française des Echecs : organiser, diriger, contrôler, promouvoir et favoriser l'enseignement et la pratique du jeu d'Échecs sur l'ensemble du territoire national, s'interdire toute discrimination et veiller

146 - * Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. *Ancien titre*: NEHEMIE. *Nouveau titre*: **ASSEMBLEE DE DIEU DITE NEHEMIE**. *Siège social*: 11, boulevard Ferdinand Buisson, 11200 Lézignan-Corbières. *Date de la déclaration*: 30 août 2013.

12 - AVEYRON

Créations

147 - * Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **DREAM HOUSE**. *Objet*: organisation d'évènement (concert, spectacle vivant...) ; l'objectif est de promouvoir les jeunes talents méconnus au jour d'aujourd'hui du grand public. *Siège social*: Tressols, 12220 Lugan. *Date de la déclaration*: 12 août 2013.

148 - * Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **SCHOOLS OF LIFE (SOL)**. *Objet*: effectuer un lien entre les écoles du monde et faire découvrir à tous les différents systèmes scolaires existants par différents biais : visites d'écoles dans différents pays du monde et présentation du système scolaire en France ; lien avec l'école précédemment visitée (par l'intermédiaire de dessins, de petits messages, poèmes, photos, chants, vidéos réalisés dans d'autres écoles) ; questionnaire sur les us et coutumes du pays visité ; photo de classe et tout autre moyen pédagogique et ludique permettant d'ouvrir les enfants à d'autres cultures ; dans les écoles défavorisées, dons de matériel scolaire et aide sous diverses formes (rénovation école, bénévolat, etc) ; création d'un ou plusieurs ouvrages sur l'école et l'éducation dans le monde ; proposition de prestations photographiques aux écoles (facturées ou non en fonction du niveau des écoles). *Siège social*: lieu-dit La Balmayrie basse, 12400 Saint-Victor-et-Melviu. *Site internet*: www.schools-of-life.org. *Date de la déclaration*: 20 août 2013.

149 - * Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. **BOUGEZ DANSEZ NAUCELLOIS**. *Objet*: promouvoir des activités sportives telles que la danse, la country, la gym, la zumba et autres activités manuelles, créatrices ; proposer des spectacles, d'autres divertissements et des manifestations événementielles. *Siège social*: place de la Mairie, 12800 Naucelle. *Date de la déclaration*: 23 août 2013.

150 - * Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **ASSOCIATION DES RÉSIDENTS ET AMIS DU CAYLA (ADRAC)**. *Objet*: améliorer la qualité de vie des habitants du Cayla (résidents et estivants) par la réalisation et la mise en oeuvre de